

DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze, le mardi vingt-deux septembre, à vingt heures trente le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 05 septembre 2015

Présents : Mesdames NYZAM Fabienne, LALANCE Ghislaine, WLOCZYSIK Catherine, Messieurs DE GUILLEBON Olivier, FAURE Jean Claude, CHATENET Fabrice, AUTHIER Adrien, PASQUAUD Roland, REID Derek.

Excusée : Sandrine MARTIN

Absent : NEANT

Monsieur AUTHIER Adrien a été désigné secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la dernière réunion.

Relancer Monsieur DELMOND pour l'achat de deux parcelles touchant la salle des fêtes (A 710 et A 623).

Entretien poteaux incendie : Relancer la société AGUR pour devis de 2093 €

Relancer le Chef de Centre du **centre de secours de Saint-Aulaye** concernant l'appel de 1^{ère} intention.

Nouveau cimetière : L'appel d'offre pour les travaux de terrassement est terminé l'entreprise DUPUY a été retenue pour un montant de 9036.10 euros HT. Des travaux supplémentaires faisant l'objet d'un avenant ont été demandés à l'entreprise DUPUY pour ouvrir le mur de l'ancien cimetière et la continuité des allées pour faire une boucle pour un montant de 3145.0 euros HT.

L'appel d'offre pour la construction du mur d'enceinte a été lancé, réception des offres avant le 19 octobre 2015.

Travaux chemins (relevé des travaux DUPUY) : Terrain de boules (1305 € HT), chemins de Fontaubier et la Gauterie (5499 € HT) et remise en état du chemin du Bost.

Les travaux du FDAC en maîtrise d'ouvrage avec la CdC pour 23 088.63 euros HT vont commencer rapidement, première réunion de chantier le 29 septembre (Le Monjat-Le Pible, Charrerie, de Soubise au Boisselier, Lotissement la Grande Vigne, rue de la Grande Vigne (derrière l'école) et le Gatinaud).

La société MOTARD a informé la commune qu'elle exploitait les parcelles forestières de Madame BOYER Martine (Le Moulin), la sortie des arbres se fait par un chemin dans la plaine. Pas d'état des lieux mais un accord pour la réfection du chemin après les travaux.

Aire Naturelle de Camping : l'appel d'offre pour le choix d'un architecte est terminé : Xavier GEORGES a été retenu (Eurl COORPIBAT économie de la construction, Eurl HB thermique, ISB sarl et Hydro-invest Sarl sont co-contractants). Une première réunion a eu lieu lundi 22 en présence de l'architecte, de l'économiste, du technicien thermique et du SPANC pour la partie assainissement. Une micro-station compacte semi-enterrée derrière le bâtiment pourrait être choisie. Le chauffage serait électrique et un système de jeton envisagé pour les douches. Etudier un accès wifi et une surveillance par caméra. A suivre.

Au niveau des subventions :

Le département donnerait son accord pour 15% plafonné à 65 000 €.

Subvention parlementaire obtenue : 10 000 €

Fond européen : en cours

Région : dossier en attente de pièces complémentaires (devis détaillé des travaux).

Appel à candidature à faire pour un coordinateur de sécurité et un bureau de contrôle (voir avec ATD16).

Travaux à prévoir :

- station épuration faire passer un lamier pour tailler la haie et prévoir des travaux pour stopper l'avancée des racines dans l'épandage (arracher la haie ?).

Association PASS : prévoir leur emploi une fois par mois pendant la saison de mai à septembre.

Cession de voies communales : Puyroi et le Monjat.

Accord à l'unanimité du conseil pour un prix de cession à 1euros le mètre carré.

Défibrillateur : accord du conseil pour signer le bon de commande pour un défibrillateur extérieur pour un prix de 1600 euros HT. Voir pour le contrat d'entretien.

Il sera placé sous le porche (coté place) avec une alimentation électrique à droite ou gauche de la porte (à voir sur le terrain).

Modification de la **convention de location de la salle polyvalente** suite à des nuisances sonores : il est proposé l'augmentation du chèque de caution à 150 € pour les particuliers commune et à 200 € pour les extérieurs à la commune. Cette caution pourrait être gardée par la commune s'il y a une plainte d'au moins 2 riverains.

Accord à l'unanimité du conseil.

Réfléchir à un système qui couperait l'électricité si les nuisances sonores dépassent un certain niveau.

PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et d'aménagements des Espaces Publics): validation du plan d'accessibilité programmé : accord du conseil sur l'échelonnement des travaux sur 6 ans, avec en priorité les travaux sur l'aire naturelle de camping, les toilettes pour handicapés du Bar/Restaurant, la salle polyvalente, la Mairie et l'Eglise (avec dérogation) pour un montant prévisionnel de 212 000 €.

Fusion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Sud Charente bassin Tude et Dronne et du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de la Dronne : accord à l'unanimité du conseil pour la fusion et l'adoption des nouveaux statuts.

Contrat d'assistance juridique et conseils société ELABOR : la société qui a mis à jour les plans et les concessions du cimetière nous propose un contrat assistance juridique et conseil pour 610 € HT par an : avis défavorable du conseil.

Elaborer un règlement pour le nouveau cimetière.

Lecture courrier du conseil département de la Charente sur les décisions récentes relatif au **programme départemental Très Haut Débit.**

Possibilité de dissolution du CCAS pour les communes de moins de 1 500 habitants (simplification au niveau budgétaire) : accord du conseil pour la dissolution du CCAS et que la commune exerce directement les compétences.

Prochaine réunion du CCAS le mardi 13 octobre 14 heures pour organisation du repas des aînés.

Implantation d'un conteneur textile : Sud-Ouest Collecte et Néphilia propose une mise à disposition gratuite d'un conteneur textile à l'usage des habitants. Accord à l'unanimité du conseil pour un test de 3 mois. Emplacement : à côté de la benne à verre Place de la Mairie.

Nuit romane 2016 : première réunion jeudi 1^{er} octobre. A suivre.

Comité des fêtes : bénéfice de la fête 1060 € + 195 € de stock.

Le comité des fêtes propose de repousser la Brocante de 2016 au 08 mai car le premier dimanche de mai est le 1^{er} mai fête de la Latière.

Relevé des heures Madame CHATENET Nelly : + 56h04 au 1^{er} juillet, + 55h38 en juillet, + 36h08 en août pour un total de 147h50 complémentaires au 1^{er} septembre.

Cdc projet de territoire : la CdC organise un séminaire le 26 septembre et demande à chaque commune une liste de ses projets. A suivre.

Séance levée 23 h 45

